

Par courriel seulement

Chicoutimi, le 31 mai 2012

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Direction de l'expertise environnementale et de la coordination
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

À l'attention de Mme Rita Leblanc

OBJET : Desserte ferroviaire – Port de Saguenay
V/réf : 60245180

Madame, Monsieur les Commissaires,

J'ai pris connaissance du compte rendu de l'assemblée du BAPE tenue le 23 mai courant et paru sur votre site le 30 mai courant. À la lecture des passages me concernant, j'ai constaté que j'avais fait une erreur en mentionnant que le résidu de ma tourbière, après la vente à venir à Port Saguenay, serait de 44 acres alors que j'aurais dû mentionner que ce résidu me restant étant plutôt de 64.66 acres.

Je m'excuse de l'erreur commise et vous prie de tenir compte de la présente si vous le jugez nécessaire.

AG/kg

Allyre Gagnon
Bureau : 184, rue Jacques Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1Y5
Tél : 418-543-0230